



Motif de la décision

Arrêté modifiant l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site internet du ministère en charge de l'environnement du 25 août au 15 septembre 2016 inclus sur le projet de texte susmentionné. Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/csprt-20-septembre-2016-projet-d-arrete-modifiant-a1493.html>

Aucune observation n'a été déposée dans le cadre de cette consultation.